

CACES R490

Grues de chargement
(Préparation à la certification CACES)

De 2 à 4 jours

Public

La formation peut être suivie par tout salarié ou assimilé, ou toute personne ayant pour objectif de retrouver une situation de salarié (demandeur d'emploi notamment). Toute personne de l'entreprise, utilisatrice de grues de chargement montées sur véhicules porteurs ou sur remorques, apte médicalement et non débutant, amenée à conduire ce type d'engins

Prérequis

- Aptitude médicale et psychotechnique attestée par le service de santé au travail
- Bonne compréhension de la langue française
- Maîtrise de la conduite de l'engin de la catégorie
- Matériel mis à disposition par l'entreprise pour le CER 92 :
- Une salle permettant les projections
- Appareil correspondant à la catégorie concernée conforme à l'annexe 4 de la recommandation voir R 490
- Diverses charges
- Equipements de Protection individuelle :
- Pour la partie pratique, les participants devront être équipés de chaussures de sécurité, d'un vêtement haute visibilité (type gilet jaune) ainsi qu'un casque avec jugulaire.
- Gants de manutention.
- Pièces d'identités des participants.
- Déclaration de conformité CE pour chaque appareil utilisé (ou présence du logo CE sur la plaque constructeur).
- Rapport de vérification générale périodique (VGP) de moins de 6 mois sans anomalie concernant la sécurité, pour chaque appareil utilisé.
- Notice d'utilisation en français pour chaque appareil utilisé

Modalités et délais d'accès

Contact : site internet / mail
réponse : sous 48 heures
Présentiel
Groupe de 4 à 10 personnes
Pièce d'identité des participants



C.P.R FORMATION
PREVENTION.DIGITAL.COMMUNICATION

Durée

Formation initiale 2 jours (hors test) :

1 jour pour la théorie, et 1 jour pour la pratique (1 à 2,5 heures par personne).

Formation recyclage 1 jour (hors test) :

0,5 jour pour la théorie, et 0,5 jour par catégorie pour la pratique (durée aménageable selon les catégories concernées et le nombre de participants).

Test 1 jour (initial ou recyclage) :

1 heure pour l'épreuve théorique, et 1 heure à 1,5 heure par personne pour l'épreuve pratique.

Accessibilité handicap

Nous prenons en compte votre handicap au cas par cas et adaptons notre prestation le cas échéant.

Objectifs

Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite et cela en toute sécurité

Animation

Formateur en Prévention Sécurité et Testeur certifié

Méthode pédagogique

- Apports théoriques avec utilisation de supports pédagogiques projetés
- Exercices pratiques et mises en situations à partir de cas rencontrés par les stagiaires
- Remise d'un support de formation

Modalité d'évaluation

TESTS Théorique et pratique

Sanction

Attestation de formation et CACES

Législation

Article R.4323-55 du Code du Travail, Article 1 de l'arrêté du 2 décembre 1998

Tarif(s)

voir devis

CACES R490

Grues de chargement
(Préparation à la certification CACES)

De 2 à 4 jours

Lieu

Chez le client ou plateforme technique

Législation

Article R. 4323-55 du code du travail - Arrêté du 2 décembre 1998 - Circulaire DRT 99-7 du 15 juin 1999

Tarif(s)

voir devis

CONTENU DE LA FORMATION

Connaissances générales.
Dispositions réglementaires
Principaux types de Grues de Chargement : changements de réglementation.
Technologie des Grues de chargements.
Notions élémentaires de physique, stabilité.
Risques liés à l'utilisation.
Prise de poste, vérifications d'usage.
Modalités d'exploitation.
Conduite et manœuvres : prise de poste / positionnement / déplacements etc...
Fin de poste, opérations d'entretien quotidien,
Maintenance. Vérifications
TESTS Théorique et pratique

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non